



Mondorf-les-Bains, le 31 octobre 2022

AVIS AU PUBLIC

Avant-projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de corridor écologique la zone « Scheierbiert / Maachergrouf » sise sur les territoires des communes de Bous, Mondorf-les-Bains, Remich et Schengen

Il est porté à la connaissance du public que le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a transmis au collège des bourgmestre et échevins l'avant-projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de corridor écologique la zone « Scheierbiert / Maachergrouf » sise sur les territoires des communes de Bous, Mondorf-les-Bains, Remich et Schengen.

En vertu de l'article 40 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, l'intégralité du dossier en question est déposée pendant 30 jours entiers, à savoir **du 31 octobre 2022 au 30 novembre 2022 inclus** à la maison communale où le public peut en prendre connaissance aux heures usuelles d'ouverture.

Endéans ce prédit délai de trente jours, sous peine de forclusion, les objections contre le projet en question doivent être adressées au collège des bourgmestre et échevins par voie postale à l'adresse suivante :

Administration communale de Mondorf-les-Bains
Au collège des bourgmestre et échevins
1, Place des Villes Jumelées
L-5627 Mondorf-les-Bains

Pour le collège des bourgmestre et échevins


Claudine SCHONG-GUILL
Secrétaire communale


Steve RECKEL
Bourgmestre

Administration communale de Mondorf-les-Bains

1, place des Villes Jumelées - L-5627 Mondorf-les-Bains - Tél 23 60 55 - 1

B.P. 55 - L-5601 Mondorf-les-Bains - Fax 23 60 55 - 29 - www.mondorf-les-bains.lu

COMPTES BANCAIRES : BILL LU39 0023 1220 2140 0000 BILLULL - BGLL LU92 0030 0250 0109 0000 BGLULL

BCEE LU11 0019 8901 1300 7000 BCEEULL - CCPL LU42 1111 0010 8316 0000 CCPLULL - CCRA LU10 0090 0000 2140 1708 CCRALULL